

DÉCISION

N° DEC_V_2022_0107

Service : Sports	Objet : Arrosage Intégré du Stade Lafayette
----------------------------	---

Le Maire de la Ville du Puy-en-Velay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juin 2020 adoptée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'un certain nombre de compétences à Monsieur le Maire,

VU L'article 142 de la loi n°2020-1525 du 7.12.2020 d'accélération et de simplification de l'action publique,

CONSIDÉRANT les offres des sociétés Treyve et COSEEC,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De passer selon la procédure sans publicité ni mise en concurrence, un marché de travaux pour l'installation d'un arrosage intégré pour le Stade Lafayette avec la société Treyve, route de Vichy, 03110 Saint-Didier de la Forêt, pour un montant 76 137,50 € HT.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de CLERMONT-FERRAND, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de justice administrative, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la ville du Puy-en-Velay et le comptable public assignataire, comptable de la trésorerie du Puy-en-Velay, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**PUBLIÉ SUR LE SITE DE LA VILLE DU PUY EN
VELAY LE 7 JUILLET 2022**

Décision n°DEC_V_2022_0107

Fait au Puy-en-V

Envoyé en préfecture le 04/07/2022
Reçu en préfecture le 04/07/2022
Affiché le 
ID : 043-214301574-20220701-DEC_V_2022_0107-AU

Signé par : Michel
CHAPUIS
Date : 04/07/2022
Qualité : MAIRE